



SUPPLÉMENT CHAMBRE PARTICULIÈRE	TARIF TTC
Médecine - Chirurgie : Cabinet de toilette / WC / Télévision	80,00 € par jour
Médecine - Chirurgie : Cabinet de toilette / WC / Lit accompagnant / Télévision	100,00 € par jour

Le forfait journalier hôtelier, facturé chaque jour calendaire d'hospitalisation, y compris le jour de sortie, est de 20 €. La participation assuré est de 24 €.

SUPPLÉMENTS HÔTELIERS	TARIF TTC
Lit accompagnant	10,67 € par jour
Repas accompagnant	10,67 €
Petit déjeuner accompagnant	3,81 €
Sodas, jus de fruit, 1/4 de vin	1,50 €
Télévision pour les chambres doubles (compris dans le coût de la chambre particulière)	3,05 € par jour
Casque télévision pour les chambres doubles	2,30 €
Wifi	Gratuit

Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins.

CRÉNEAU HORAIRE D'ADMISSION

Pour améliorer le service d'accueil, nous vous saurions gré de bien vouloir respecter les créneaux horaires d'admission suivants, en fonction de la première lettre de votre nom patronymique.

INITIALES PATRONYMIQUES	CRÉNEAUX HORAIRES D'ADMISSION
A - B	14H - 14H30
C - D	14H30 - 15H
E - F - G	15H - 15H30
H - I - J - K	15H30 - 16H
L - M	16H - 16H30
N - O - P - Q - R	16H30 - 17H
S - T - U - V - W - X - Y - Z	17H - 17H30